

TRI SELECTIF

De nouvelles solutions de tri se développent dans les entreprises, via des partenaires, qui vont au-delà des simples « boîtes de collectes de piles », en prenant en charge ampoules, câbles, petits produits électroniques, etc...

Aussi les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction s'il serait possible d'établir un ou plusieurs points de collecte de ce type dans l'établissement.

Réponse Direction :

Les DEEE (déchets équipements électriques et électroniques) sont bien récupérés sur le site. Il y a plusieurs gisements déjà existants sur le site notamment l'informatique au bâtiment 11, mais également aux bâtiments 52, 37. De plus le FM est régulièrement concerné pour collecter des DEEE sur le site issus des maintenances moyens ou autres. Concernant les petits gisements occasionnels (exemple 1 DEEE par mois dans 1 service) l'apport volontaire aux points de collecte précédemment cités ou au D2 (déchèterie) est préférable. Pour rappel les déchets issus des domiciles personnels ne sont pas acceptés sur le site.

Considérations CFE-CGC : Noté !

SALLE 32

La salle 32 du RDC du B11 sert à de nombreuses réunions institutionnelles ou de direction. Or force est de constater que la mise en route des systèmes de communication (projection / visioconférences / webex / réseaux) s'avère compliquée voire impossible, provoquant des retards conséquents de démarrage des réunions.

Aussi, les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction d'intervenir pour rétablir une configuration opérationnelle de cette salle.

Réponse Direction :

Comme toutes les salles de visioconférence, le nouveau système « Video Rally / Webex » a été mis en place dans la salle 32. Le fonctionnement est donc le même. Il a été testé et validé récemment. Si un problème venait à se produire, il faut ouvrir un incident au 11 et un intervenant se déplacera.

Considérations CFE-CGC : Pourtant...

INFLATION

Les salariés ont eu la surprise de constater une augmentation conséquente du tarif des boissons chaudes aux distributeurs implantés dans les bâtiments (passage de 0.35€ à 0.40€).

Aussi, les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction une action vers le prestataire pour qu'à minima il communique ce genre d'information avant application.

Réponse Direction :

C'est bien en ces termes que nous avons demandé au fournisseur de communiquer. Nous venons de leur adresser notre mécontentement de ne pas avoir appliqué nos consignes.

Considérations CFE-CGC : Merci !

LOCALISATION DEFIBRILLATEURS

Les élus et représentants CFE-CGC demandent à ce qu'une communication soit faite auprès de l'ensemble des salariés pour préciser ou rappeler la localisation des défibrillateurs sur l'ensemble du site et de ses extensions (Bâtiment CSE-E et Gravettes). Il serait également opportun de mettre à jour les plans d'évacuation dans chaque bâtiment pour préciser l'emplacement des défibrillateurs.

Réponse Direction :

Nous allons réaliser une communication générale telle une Info Pratique incluant un plan de localisation des défibrillateurs avant la fermeture estivale. Nous ne prévoyons pas de modifier les plans d'évacuation afin d'inclure le positionnement des défibrillateurs car ce n'est pas leur vocation.

Considérations CFE-CGC : Bien noté !

Issac, le 30 juin 2023

Christophe CADIER / Loïck COURPRON

**Pour continuer à lire nos tracts,
Téléchargez notre appli mobile
My CFE-CGC ArianeGroup !**

